



SYVICOL

Syndicat des Villes et
Communes Luxembourgeoises

Aux membres du comité du SYVICOL

Convocation

Madame, Monsieur,

Par la présente, conformément à l'article 14 de la loi du 23 février 2001 concernant les syndicats de communes, nous vous prions de bien vouloir assister à une réunion du comité du SYVICOL, qui aura lieu

lundi le 15 juin 2026 à 12h00 au siège du syndicat.

Ordre du jour :

1. Affaires de personnel
2. Projet de loi n°8713 modifiant : 1° la loi modifiée du 10 août 1993 relative aux parcs naturels; 2° la loi modifiée du 22 mai 2008 relative à l'évaluation des incidences de certains plans et programmes sur l'environnement ; 3° la loi modifiée du 17 avril 2018 concernant l'aménagement du territoire ; 4° la loi modifiée du 16 août 1967 ayant pour objet la création d'une grande voirie de communication et d'un fonds des routes ; 5° la loi modifiée du 15 mars 1979 sur l'expropriation pour cause d'utilité publique
3. Amendements gouvernementaux au projet de loi n°8508 modifiant la loi modifiée du 15 mai 2018 relative à l'évaluation des incidences sur l'environnement
4. Projet de règlement grand-ducal modifiant le règlement grand-ducal modifié du 15 mai 2018 établissant les listes de projets soumis à une évaluation des incidences sur l'environnement
5. Amendements gouvernementaux au projet de loi n° 8577 relatif au régime d'aides pour des installations permettant la recharge de véhicules électriques
6. Amendements gouvernementaux au projet de loi n°8595 concernant l'exploitation des pompes à chaleur
7. Rapport sur les activités du bureau
8. Divers

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

Luxembourg, le 28 mai 2026
Pour le bureau du SYVICOL,



La secrétaire,
Elisabeth Becker

Le président,
Emile Eicher